

17 avr 2007 -18:36

Réaction General Motors d'Anvers

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement flamand ont été touchés d'apprendre la perte d'un nombre important d'emplois auprès de General Motors Anvers. La nouvelle répartition de la production de l'Opel Astra n'est pas une bonne nouvelle pour le site de production d'Anvers. En première ligne, pour les travailleurs d'Opel, mais également pour tous les acteurs de la sous-traitance.

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement flamand ont été touchés d'apprendre la perte d'un nombre important d'emplois auprès de General Motors Anvers. La nouvelle répartition de la production de l'Opel Astra n'est pas une bonne nouvelle pour le site de production d'Anvers. En première ligne, pour les travailleurs d'Opel, mais également pour tous les acteurs de la sous-traitance.

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement flamand sont déçus. Un sentiment accentué par les nombreux efforts déployés ces dernières années pour faire de ce site, à l'instar des autres usines d'assemblage de notre pays, l'un des plus performants d'Europe. Les Gouvernements mais aussi et surtout le site anversoïse et ses travailleurs ont fourni les efforts requis pour mettre sur la table un dossier sérieux, à la lumière de la réorganisation attendue au sein du Groupe GM (1). Nous comprenons dès lors l'amertume et la tristesse des travailleurs et des familles touchées. Même si les autorités ne peuvent empêcher de telles restructurations internationales, nous ne sommes pas impuissants. Il a été convenu que le Gouvernement fédéral et le Gouvernement flamand allaient, ensemble, continuer à œuvrer pour l'intensification de la compétitivité du secteur de l'assemblage dans notre pays. Nous poursuivons notre combat pour toutes les usines de ce secteur. Ainsi que pour l'avenir de l'usine de General Motors Anvers. Nous pouvons par ailleurs repenser à l'exemple de restructuration réussie qu'incarne Ford Genk, à celui d'une croissance de production enregistrée par Volvo Gand et d'un nouveau départ pris par VW en tant que nouvelle usine Audi, le tout grâce à une coopération efficace et aux efforts des travailleurs, de la direction et des Gouvernements. Cet après-midi, à l'issue du conseil d'entreprise, nous avons eu un entretien téléphonique avec le responsable européen du groupe, Monsieur Carl-Peter Forster. Nous avons insisté pour qu'une concertation soit lancée afin de donner un nouvel avenir au site anversoïse, en transférant de nouveaux modèles à Anvers. Monsieur Forster a promis de vouloir entamer ces discussions dans quelques semaines. Ainsi, il y a lieu d'établir clairement quels seront les "volumes équitables d'activités d'assemblage", dont il est question dans le communiqué officiel de GM, qui reviendront à Anvers. Dans l'intervalle, nous nous sommes également entretenus avec l'administrateur délégué de GM Anvers et, plus tard dans la journée, une concertation avec les syndicats se tiendra. Les Gouvernements soulignent l'importance d'une concertation constructive, en vue de sauver un maximum d'emplois. Nous voulons que l'on s'attelle sans délai à la création d'une cellule pour l'emploi visant à offrir aux travailleurs concernés le maximum de chances de remise au travail et d'accompagner le plus de gens possible dans leur recherche d'un nouvel emploi. (1) Ce secteur a pu bénéficier, ces dernières années, d'un certain nombre de mesures d'aide. Ainsi, la réduction fédérale des charges liées au travail en équipes et de nuit a été augmentée au 1er avril pour atteindre 10,7 %, ce qui signifie pour GM une réduction des coûts de près de 14 millions d'euros par an. La semaine dernière, la Commission européenne approuvait l'octroi de 2,2 millions d'euros d'aide flamande à la formation. La table ronde de l'industrie automobile mène une concertation permanente avec le secteur. Et hier encore, le comité paritaire de l'Automobile approuvait le régime « plus-minus conto » après que le Gouvernement fédéral en ait créé la base légale dans la loi-programme. Ce régime, né notamment à la demande d'Opel, vise une adaptation flexible du temps de travail en fonction de la durée de vie du cycle de production des nouveaux modèles.